



Tous les deux ans, l'Institut Belge de l'Emballage organise un concours doté de Grands Prix et d'Oscars. Son but est de faire connaître le plus largement possible la production et les nouveautés belges en matière d'emballage.

Avec le développement de la consommation, l'emballage a pris une importance considérable, au point de mobiliser aujourd'hui de gros moyens et d'être, dans certains cas, l'ultime argument de vente de producteurs confrontés à une concurrence plus qu'active.

L'emballage de distribution est sans doute le plus familier des consommateurs. Costume d'apparat des produits à vendre, c'est lui qui joue le rôle déterminant de faire-valoir notamment dans les rayons des grandes surfaces, où sa structure formelle est souvent développée dans des moyens publicitaires destinés à accrocher l'acheteur au passage. Dans l'esprit de ceux qui le conçoivent, sa première fonction est graphique, esthétique. Et sa naissance

dernière de transport, tels la palettisation, qui oblige à définir des formats précis.

Ces différences fondamentales ont conduit l'IBE à créer, pour son concours biennal, des catégories distinctes de compétition. Emballages de transport et emballages de distribution sont les deux premières; les deux autres regroupent d'une part les prototypes d'emballages, et d'autre part les matériaux et accessoires d'emballage et de conditionnement.

Ce dernier groupe connaît une importance croissante, car les matériaux les plus divers interviennent aujourd'hui dans les techniques d'emballage. Les plastiques et les matières isolantes, entre autres, de toutes natures et de toutes formes, servent tant à la solidification d'unités d'emballage qu'au calage dans un emballage de transport.

Compte tenu des circonstances et des données particulières, on peut estimer que dans la majorité des cas, on étudie un emballage pour chaque produit et un emballage ou une méthode de conditionnement pour chaque technique de transport. Les frais de ces études sont vite amortis par la sécurité et la rationalisation qui en découlent. Mieux encore, aiguillonnés par la dégradation de la conjoncture, les concep-

teurs, suivant un programme établi de commun accord entre les concurrents et l'IBE. Le 6 novembre, le jury se penchera sur les dossiers. Il décernera les Grands Prix et les Oscars le 24 novembre, en même temps que s'ouvrira au Heysel le salon Propack.

Pour choisir les Grands Prix, le jury examinera les qualités des emballages présentés sur base de 4 critères:

1. leur valeur fonctionnelle;
 2. leurs qualités techniques et structurelles;
 3. l'économie à la conception;
 4. l'innovation ou l'ingéniosité dans l'emploi des matières premières et de l'énergie en comparaison avec des emballages courants.
- Pour décerner les Oscars, à ces premiers critères, il en ajoutera trois autres:
5. les qualités formelles et graphiques;
 6. la créativité;
 7. les possibilités de réutilisation.

Le concours étant ouvert aux fabricants mais aussi aux utilisateurs et aux designers, l'IBE n'a pas voulu fermer la porte aux idées non encore industrialisées. Ces dernières pourront, sur base des mêmes critères, être couronnées hors concours. Elles trouveront là, peut-être, le tremplin qui leur manque pour venir combler un créneau inoccupé dans l'emballage belge.

l'avarie, parce que les produits sont mieux protégés, contre la mévente, car le produit bien habillé est attrayant, et par suite plus facile à vendre.

Le luxe excessif et le surcalibrage auront peu de chances, aussi peu que la pauvreté formelle et la trop grande fragilité. L'emballage, en effet, ne doit pas être un handicap pour la compétitivité des prix et la rentabilité de la production. En ce cas, à travers son concours, l'IBE mettra l'accent sur la raison et sur la recherche d'un équilibre idéal. Entre la robe de chez Dior et celle à 100 francs, entre le parka fourré et le corsage de papier crépon, il existe une meilleure solution pour chacun selon sa nature, et pour chaque circonstance. Cela s'applique aussi aux emballages.

Nous reviendrons sur le sujet dans nos prochaines éditions, pour présenter les lauréats du concours et entraîner nos lecteurs dans une visite des nouveaux équipements de l'IBE. Dans l'immédiat, nous conseillons à tous ceux qui fabriquent et

Emballez, mais emballez bien

procède souvent d'études, de tests auprès d'un échantillon représentatif de la catégorie d'acheteurs visés. La recherche de formes et de couleurs, le souci d'originalité font du designer le principal maître d'œuvre de sa conception.

L'emballage de transport remplit d'autres fonctions, évidemment. Parmi celles-ci, la constitution d'unités plus importantes pour la petite distribution ou la vente selon la formule "discount". Dans le cycle de livraison, il doit aussi protéger le produit des sollicitations inhérentes au transport: secousses en cours d'acheminement, chocs lors de la manutention, pression dans les véhicules et pendant le stockage, intempéries, etc. Même si l'on cherche aujourd'hui à le conformer à l'image de marque du fabricant, sa fonction protectrice le rend inévitablement moins élégant que l'emballage de distribution. Et il faut remarquer que très souvent, le choix qu'en fait le producteur tient compte aussi des contraintes et des moyens mo-

teurs et fabricants d'emballages s'imposent de nos jours des contraintes nouvelles, liées aux matières premières et à l'énergie, de telle sorte que leurs fabricats répondent exactement à ce qu'on en attend, mais en plus s'insèrent dans la ligne économique actuelle. C'est une question d'imagination. Une des tendances, sur ce plan, est à la recherche de moyens de recycler l'emballage une fois sa mission accomplie. Les "indestructibles" n'apparaissent plus aussi avantageux que naguère. La mentalité du "tout aux ordures" perd du terrain. Nos contemporains renoncent petit à petit à vivre au-dessus de leurs moyens. Et toute la "philosophie" de l'emballage peut s'en trouver profondément modifiée.

L'IBE suit de près cette évolution et tendrait même à l'accélérer autant que possible. Son concours biennal en témoigne, par son existence même, qui est un encouragement à progresser et pour les lauréats un tremplin commercial; par ses règles aussi, intimement conditionnées par les idées actuelles; par ses extensions, qui donnent un signe des temps.

Les inscriptions sont prises, et les échantillons sont actuellement soumis aux tests et contrô-

Le Ministre des Affaires économiques décernera un prix spécial à l'emballage le plus rentable, en considération de l'économie en énergie et en matières premières et de la facilité de recyclage. Autre extension du concours de l'IBE, le Design Centre s'y associera en décernant un prix lui aussi et en exposant les emballages primés début 82 dans ses salles de la Galerie Ravenstein, aux portes de la Gare Centrale. Les lauréats auront donc été exposés deux fois, la première au salon Propack du 24 au 28 novembre, la deuxième dans l'antre des esthètes.

Bien sûr, tout cela tourne dans ce qu'on pourrait appeler le "haut de gamme" de l'emballage. Haut de gamme en ce sens qu'il ne s'agira pas, a priori, d'emballages tout venant. Mais les lauréats ne seront pas, quoi qu'on en pense, les plus coûteux des emballages lancés sur le marché belge. N'oublions pas que le critère de sélection numéro 3, l'économie à la conception, autrement dit le rapport qualité/prix, sera aussi déterminant que les autres. D'ailleurs, un emballage de qualité n'est pas nécessairement hors de prix. Et s'il est un peu plus coûteux qu'un autre, n'oublions pas qu'il offre à celui qui l'utilise une excellente assurance contre les déboires: contre

expédition des produits à emballer de visiter le salon Propack et d'y faire un arrêt devant les lauréats des Grands Prix et Oscars.

Bien sûr, pendant le transport, le calage et l'arrimage jouent un rôle très important. Mais l'utilisation d'un emballage approprié à la marchandise et au mode de transport contribue à la protection des produits contre les vibrations et les secousses subies.

Une étude française a évalué le niveau moyen des vibrations (exprimé en Herz) et des secousses (exprimé en multiples de "g", l'accélération de la pesanteur) auxquelles sont soumises les marchandises selon le mode de transport choisi. Nous reproduisons ici ces chiffres.

Vibrations

- par rail: 2 à 8 Hz;
- par voie maritime: 5 à 25 Hz;
- par route: 1 à 200 Hz;
- par avion: 20 à 200 Hz avec des pointes allant jusque 3.000 Hz.

Secousses

- par rail: 0,6 à 1,2 g;
- par route: 6 g;
- par avion: 8 g.

